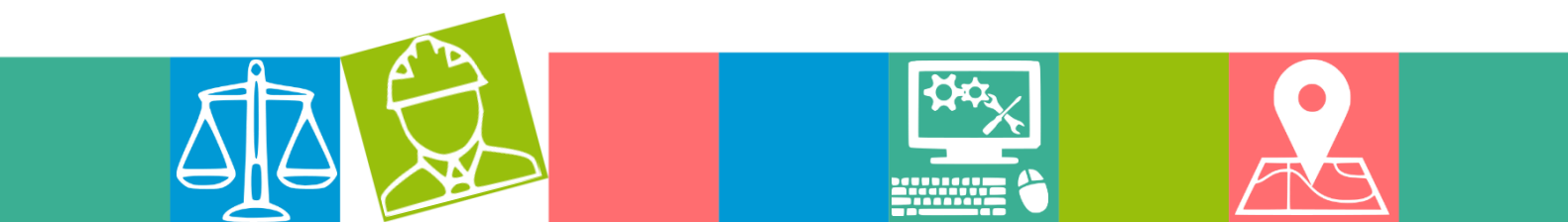


# 2021



## RAPPORT & PROGRAMME D'ACTIVITÉ

L'AGENCE TECHNIQUE DE LA CHARENTE



## ÉDITO DU PRÉSIDENT



Suite aux élections départementales des 20 et 27 juin derniers, Philippe BOUTY, Président du Conseil Départemental, m'a délégué la présidence de l'ATD16.

Conseiller départemental du canton Boëme-Échelle et maire de Mouthiers-sur-Boëme, je connais très bien, pour les utiliser quotidiennement, les politiques mutualisées proposées par l'ATD16 en matière d'assistance juridique, technique, administrative, numérique et financière au profit des collectivités de Charente.

Grâce à l'appui et à la confiance du Département de la Charente mais également de ses autres adhérents - communes et intercommunalités - l'Agence a réussi le parti de fédérer 492 membres et est aujourd'hui un acteur phare du paysage charentais. Alliant agilité, expertise et confiance, les missions d'assistance quotidiennes de l'Agence Technique sont nombreuses et bénéficient pleinement aux collectivités de Charente. Soucieux de garantir le même niveau de service, j'ai à cœur d'évaluer régulièrement les actions de l'ATD16 et de prendre en compte les retours effectués afin d'envisager, continuellement, des axes d'amélioration.

Ce rapport d'activité rassemble en un même document les événements marquants de l'année écoulée et dresse les principales perspectives pour l'année en cours. Il présente ainsi toute la richesse et la diversité des actions menées par l'ATD16. Je vous laisse le soin de les découvrir en parcourant ce document.

**Michel CARTERET**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Carteret', written in a cursive style.

Président de l'Agence Technique de la Charente  
Conseiller Départemental Boëme-Échelle  
Maire de Mouthiers-sur-Boëme

# SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT .....	2
SOMMAIRE .....	3
LES TEMPS FORTS DE 2021.....	4
L'AGENCE TECHNIQUE DE LA CHARENTE .....	11
ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE.....	19
ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE .....	22
DIAGNOSTIC DES OUVRAGES D'ART .....	22
ASSISTANCE JURIDIQUE.....	25
ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DU RGPD .....	28
MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE.....	33
SAUVEGARDE 3.2.1 ET USAGES COLLABORATIFS.....	36
ADMINISTRATION NUMÉRIQUE .....	37
PROFIL ACHETEUR MARCHÉS PUBLICS.....	40
ASSISTANCE SUR LOGICIELS MÉTIERS .....	41
APPUI À LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE .....	44
GÉO 16 - OUTILS SIG .....	47
L'ATELIER CARTO .....	53
APPUI À LA NORMALISATION DE L'ADRESSAGE.....	55
COMMUNICATION AUX ADHERENTS .....	57
RÉUNIONS DE RÉSEAUX & FORMATIONS INTERNES ET ATELIERS PRATIQUES.....	58
LES CENTRALES D'ACHAT DE L'ATD16 .....	60
LES PROJETS « PHARES » DE 2022.....	63

# LES TEMPS FORTS DE 2021

## Renouvellement de l'organe délibérant & changement de présidence [juin à septembre]

### Le renouvellement des assemblées et une nouvelle présidence



Crédit : Wodandaprix

Les élections départementales des 20 et 27 juin 2021 ont marqué un renouvellement de l'Assemblée départementale et par voie de conséquence un renouvellement au sein des instances de l'ATD16.

En effet, conformément à l'article 13 des statuts de l'ATD16, le Président du Conseil Départemental est de droit le Président du Conseil d'Administration de l'Agence. Il peut cependant désigner un représentant. Ainsi, le nouveau Président du Conseil Départemental, Philippe BOUTY a, par arrêté, délégué la présidence de l'ATD16 à Michel CARTERET (conseiller départemental et par ailleurs maire de la commune de Mouthiers-sur-Boëme) à compter du 16 juillet 2021.

Par ailleurs, le premier collège de l'Assemblée Générale (composé de quinze représentants du Conseil Départemental) a également vu sa composition évoluée. Conformément à l'article 13 des statuts de l'ATD16, il a été nécessaire de renouveler les représentants du premier collège (conseillers départementaux) au sein du Conseil d'Administration. Une Assemblée Générale s'est donc tenue le 28 septembre 2021 et a permis la désignation de 12 administrateurs (10 ont fait leur entrée au sein de ce dernier).

Enfin, suite à ces changements, le Conseil d'Administration du 12 Octobre 2021 a désigné son nouveau vice-président (issu du premier collège) en la personne de Michel BUISSON.

### La mise en place de vice-présidences thématiques

Le nouveau Président de l'ATD16 a souhaité que les Vice-Présidences soient actives et contribuent à l'administration quotidienne de l'agence. Afin que l'ATD16 bénéficie d'une gouvernance politique partagée et complémentaire, les trois Vice-Présidents se sont ainsi partagés la gouvernance des politiques de l'ATD16 comme suit :

- Monsieur Michel BUISSON au numérique
- Madame Nicole ROY à l'aménagement & au juridique
- Madame Marie-Jeanne VIAN à la transition écologique

## L'obtention de subventions au titre du Plan de Relance



Dans le cadre du plan de relance, 88 millions d'euros étaient dédiés au volet « transformation numérique pour les collectivités » et répartis en trois dispositifs (axes) complémentaires. Le Plan France Relance comportait également un volet cybersécurité doté d'un fonds de 136 millions d'euros.

L'ATD16, en sa qualité de structure numérique mutualisée à l'échelle départementale, a proposé plusieurs projets, bien entendu à la seule destination des adhérents de l'ATD16. Plusieurs projets déposés ont ainsi été retenus.

### Le développement de l'outil visio + [Axe 1 du Plan de relance]



L'organisation d'un conseil municipal ou communautaire en visioconférence est aujourd'hui de plus en plus fréquent.

L'ATD16 propose à cet effet, l'outil « Visio+ » (BigBlueButton).

Des évolutions de l'outil s'avèrent nécessaires afin de pouvoir proposer deux nouveaux modules demandés par les adhérents :

- **L'intégration d'un boîtier de vote électronique** [vote en direct de manière anonyme ou public, gestion des procurations, du quorum...]
- La diffusion des débats captés sur « Visio+ » vers une plateforme vidéo telle une **web TV** afin de garder la souveraineté sur les diffusions de contenus vidéo

Au terme d'une démarche « bottom up », partant des besoins et propositions des territoires pour coconstruire, avec les collectivités, des services numériques répondant à leurs besoins, l'ANCT [Agence Nationale de la Cohésion des Territoires] a sélectionné ce projet comme lauréat et lui a accordé **78 570€**. Les développements nécessaires seront en grande partie externalisés à l'issue d'une procédure de mise en concurrence (marchés publics) et devraient se dérouler courant 2022.

## Le développement de Créa Data [Axe 1 du Plan de relance]



Par ailleurs, les communes ont de plus en plus besoin d'une matrice leur permettant de créer sous format cartographique, des données territoriales autour de politiques publiques, permettant d'éclairer leur prise de décision et de faciliter leur pilotage. Face à ce constat, la solution proposée par l'ATD16 est Créa Data, une matrice cartographique, créée et administrée par le service

SIG permettant aux collectivités de créer elles-mêmes les données dont elles ont besoin, ce dans des domaines divers et variés tels :

- **L'adressage** : gestion des adresses, création des voies nommées et points d'adresse en vue d'une transmission à la BAN (Base Adresse Nationale)
- **La voirie communale** : statut (voie communale / chemin), tracé permettant la numérotation et l'édition du tableau de classement, inventaire des intersections, gestion de la signalisation
- **Les espaces verts** : inventaire, descriptif d'entretien, plan d'entretien.
- **Le patrimoine foncier de la collectivité** : inventaire, descriptif, état des contrôles, gestion des locaux vacants
- **L'activité économique** : recensement des zones d'activité et locaux commerciaux
- Toutes autres thématiques en fonction des besoins émanant des collectivités

Afin de faciliter la création et la généralisation de cette matrice technique, une demande a été déposée au titre du Plan de Relance. Au terme de la démarche « bottom up » précédemment évoquée, l'ANCT [Agence Nationale de la Cohésion des Territoires] a également sélectionné ce projet comme lauréat et lui a accordé 38 200€. L'année 2022 sera ainsi mise à profit pour effectuer les développements nécessaires avec une priorité donnée à la gestion des espaces verts.

## Le recensement de la voirie communale et des ouvrages d'arts communaux [Axe 2 du Plan de relance]



L'ATD16 a également été retenue pour la constitution d'une base de données géolocalisées en matière de voirie et d'ouvrages d'art, au titre de l'axe 2 du Plan de Relance piloté par la DINUM [Direction Interministérielle du Numérique] avec une subvention accordée s'élevant à 358 150€.

En effet, la voirie communale constitue une compétence phare du bloc communal et les enjeux associés sont multiples : desserte du territoire, urbanisme, adressage (déploiement de la fibre et accès des secours), sécurité publique, développement économique et touristique... Or, depuis 2002 et l'arrêt de l'ATESAT, les communes ne disposent que d'une vision datée de leur patrimoine routier (voirie et ouvrages d'art). Le pilotage de ces politiques publiques est donc rendu beaucoup plus compliqué et moins efficient. Pour la Charente, seraient concernés 157 000 tronçons géographiques représentant 26 000 km de voirie communale ou de chemins ruraux, sans oublier les 2 000 ouvrages d'art communaux.

L'action portée par l'ATD16 et retenue au titre du Plan de Relance vise à faire qualifier par un prestataire tous les tronçons routiers [voies communales et chemins ruraux]. Ce même prestataire se verra aussi confier la mission de numériser toutes ces informations dans une base de connaissances consultable par les adhérents de l'ATD16 via le web SIG départemental de l'Agence.

Chaque adhérent à l'ATD16 pourra donc disposer d'une vision cartographique à jour de sa voirie ainsi que de ses ouvrages d'art et pourra via l'outil SIG éditer un tableau de classement de la voirie communale ce qui répond à une attente forte des adhérents.

Ce travail de saisie sera externalisé à l'issue d'une procédure de mise en concurrence et se déroulera courant 2022.

### **La création de nouvelles capsules de sensibilisation au RGPD [Axe 3 du Plan de Relance]**



Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collectivités à la mise en œuvre du RGPD, l'ATD16 a développé des « capsules d'autoformation » posant le cadre en matière de protection des données personnelles [notions, acteurs, principes...], le sens de la démarche de mise en conformité ainsi que les bonnes pratiques informatiques et organisationnelles à adopter.

Ces différents modules de formation, très appréciés des adhérents, avaient vocation à être complétés par de nouveaux modules afin de prendre en compte les actualités mais surtout de proposer un parcours d'approfondissement à celles et ceux qui auraient suivi avec succès le premier parcours d'initiation. Une demande a donc été déposée auprès de la sous-Préfète à la Relance qui a donné une suite favorable à cette dernière avec un montant de subvention de **10 000€**.

De nouveaux modules seront donc proposés aux adhérents courant 2022 après l'écriture des textes par l'ATD16 et leur réalisation vidéo par le prestataire en charge des premiers modules afin d'assurer une cohérence graphique de l'ensemble.

## Un accompagnement en matière de cybersécurité [volet cybersécurité du Plan de relance]



Crédit : TheDigitalArtist

Enfin, dans le cadre du volet cybersécurité de France Relance, l'ANSSI [Agence Nationale pour la Sécurité des Systèmes d'Informations] propose aux structures publiques éligibles une offre de services appelée « Parcours Cybersécurité », dans lequel l'ATD16 s'est engagée afin de s'assurer de proposer des solutions informatiques totalement sécurisées pour ses collectivités adhérentes.

L'accompagnement initial repose sur la réalisation d'un audit et la définition éventuelle d'une feuille de route en fonction des points de perfectionnement mis en lumière. Les éventuelles actions de sécurisation définies dans le cadre de l'audit feront l'objet d'un accompagnement financier de l'ANSSI.

## La mise en œuvre de nouvelles politiques

### « Sauvegarde 3.2.1 » [déploiement de la politique]



Les nouvelles méthodes de cybercriminalité, les défaillances informatiques de toutes sortes, mais aussi la simple suppression involontaire de données nécessitent de disposer d'une sauvegarde informatique professionnelle et fiable. L'équipe de l'ATD16 s'est mobilisée sur ce sujet d'autant plus que les technologies et les processus employés précédemment (Free Griffon et Griffon Pro) n'étaient plus en mesure d'apporter

toutes les garanties nécessaires.

Une nouvelle politique mutualisée dénommée « Sauvegarde 3.2.1 et usages collaboratifs » intègre une sauvegarde locale couplée à une sauvegarde distante, qui répond aux attendus de l'Agence Gouvernementale en matière de sécurité informatique (ANSSI) et permet de restaurer les données des collectivités sous 72h. Pourra également y être intégré un cloud souverain, capable d'offrir la meilleure expérience d'accès aux données en mode collaboratif. Un module de prise en main à distance de l'ensemble du parc informatique complète le tout.

Cette nouvelle option a été déployée au cours de l'année 2021 en fonction de la fiabilité des plans de sauvegarde actuellement en place et du débit internet. Fin 2021, 90 collectivités avaient adhéré à cette option (dont 58 à l'option sauvegarde couplée aux usages collaboratifs).

### Ouvrages d'Art [généralisation de la politique expérimentale]



Le contexte international et national a rappelé l'enjeu de surveillance et d'entretien des ouvrages d'art et tout particulièrement ceux des communes. Les communes de Charente comptent environ 1 500 ouvrages communaux et se trouvent particulièrement démunies en matière d'ingénierie technique mobilisable.

Ainsi, fin 2019, l'Agence technique de la Charente, en lien avec la cellule ouvrages d'art du Conseil Départemental créait un groupe de travail « Ouvrages d'art » afin de recenser les carences d'ingénierie et proposer une nouvelle politique d'assistance à maîtrise d'ouvrage en la matière. Le Département pour le haut niveau d'ingénierie disponible en la matière et l'ATD16 comme expert de proximité et outil de démultiplication. Une expérimentation auprès de 10 communes a ainsi été enclenchée en 2020.

Cependant, le gouvernement a annoncé fin décembre 2020 une aide de 40 millions d'euros aux ouvrages d'art des communes dans le cadre du « Plan de Relance ». Ils contribueront à la réalisation d'un vaste programme de recensement des ouvrages piloté par le CEREMA sur les communes éligibles (312 en Charente).

Devant cette initiative, l'expérimentation a été redirigée afin de rechercher les meilleures complémentarités entre ces deux leviers d'ingénierie. In fine, une nouvelle option « Surveillance des ouvrages d'art » a été créée lors du Conseil d'Administration du 31 mars 2021. L'adhésion est possible pour l'ensemble des communes de Charente (éligibles ou non au Programme National Ponts) afin de pouvoir accompagner les collectivités dans une démarche de gestion des ouvrages et des usages sur le temps long suite à la première intervention du CEREMA. Pour les 54 communes non éligibles au programme national Ponts, une prise en charge financière à 50% par l'ATD16 est prévue lors de la première visite de l'ouvrage. Fin 2021, 19 collectivités avaient adhéré à cette option [dont 10 d'entre elles non éligibles à l'offre proposée par le CEREMA].

### **Appui au logiciel de gestion des marchés publics « Marcoweb® » [création]**



L'ATD16 a été sollicitée par un certain nombre de collectivités souhaitant pouvoir bénéficier d'un logiciel expert en gestion des marchés publics (rédaction des pièces administratives, pilotage des marchés, génération des documents associés à toutes les étapes de la procédure de passation...). À noter que cet outil est un complément à la plateforme de dématérialisation AWS® proposée par l'ATD16 qui n'intègre pas la rédaction des marchés publics et autres documents. La demande d'un tel outil traduit la transformation numérique que nous vivons tous et qui impacte l'ensemble de nos champs d'activité. Les objectifs recherchés par les collectivités reposent notamment sur un gain de temps, un renforcement de la sécurité juridique et un meilleur pilotage des procédures.

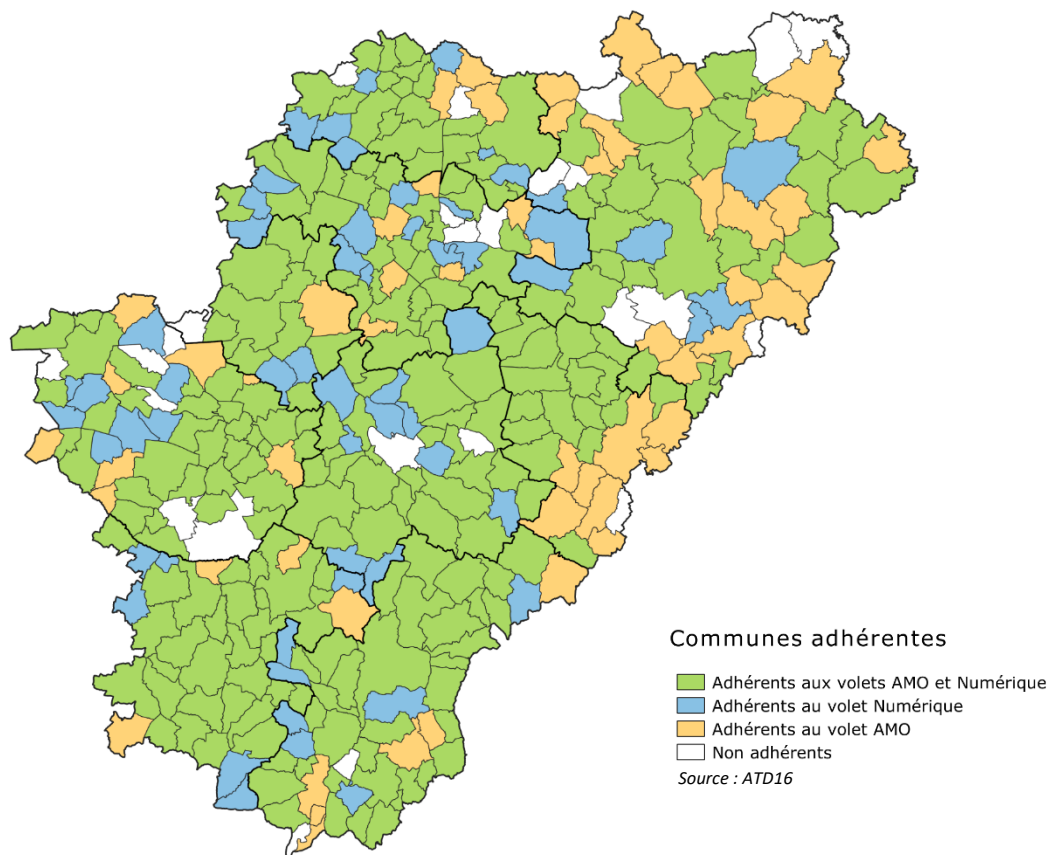
Suite à un tour d'horizon des principales solutions proposées en la matière et à plusieurs échanges concernant la mise en œuvre d'un partenariat négocié sur-mesure pour les collectivités de Charente, la préférence de l'ATD16 s'est orientée vers la solution **MARCOWeb®**, proposée par l'éditeur JVS-Mairistem.

Un certain nombre de collectivités ont manifesté leur intérêt pour l'outil Marcoweb® et leur préférence pour la gestion d'une assistance téléphonique à l'utilisation (hotline) de proximité exercée par l'ATD16. Afin de répondre à cette attente, une option « appui au logiciel de gestion des marchés publics » a donc été créée lors du Conseil d'Administration du 12 octobre 2021. L'accompagnement proposé inclut notamment l'accès au tarif privilégié dans le cadre du partenariat avec l'éditeur ainsi que la formation au logiciel et l'assistance aux utilisateurs.

L'objectif est de continuer à accompagner ces adhérents à travers la création d'un appui de proximité combinant conseil juridique et fonctionnement de l'outil informatique, deux thématiques au cœur des missions de l'ATD16. La mise en œuvre de cette nouvelle option se fera durant le premier semestre 2022.

# L'AGENCE TECHNIQUE DE LA CHARENTE

## Les adhérents



### 15 nouveaux membres

Parmi ces derniers figurent 3 bénéficiaires non adhérents [BNA].



Outre ces nouveaux membres, certaines collectivités déjà membres de l'ATD16 ont choisi d'adhérer à un second volet (AMO ou Numérique) afin de bénéficier d'un panel de services encore plus large. D'autres ont fait le choix d'adhérer à une nouvelle option.

Ainsi, **194 membres** ont choisi de **souscrire à un nouveau service**.

L'ensemble de ces mouvements porte à **492** le nombre total de membres à l'Agence dont le Département, à savoir :

- 106 adhérents au seul volet Numérique
  - 63 adhérents au seul volet AMO
  - 239 adhérents aux deux volets
  - 84 BNA (EPHAD, CCAS, CDG ...)
- 95% des communes de Charente
  - 100% des EPCI à fiscalité propre

## Les assemblées

Il est rappelé que l'ATD16 est gouvernée par l'Assemblée Générale (un représentant par collectivité adhérente) ainsi que par un Conseil d'Administration. Ce dernier est composé de 25 administrateurs, répartis en deux collèges (collège des conseillers départementaux d'une part et collège des élus locaux d'autre part). Ces derniers sont désignés par leur collège respectif au sein de l'Assemblée Générale.

Suite à l'Assemblée Générale du 28 septembre 2021 (renouvellement des membres du Conseil d'Administration) et au Conseil d'Administration du 12 Octobre 2021 (élection des Vice-Présidents), le Conseil d'Administration de l'ATD16 a vu sa composition en partie renouvelée.

### Composition du Conseil d'Administration ATD16

Michel CARETERET Président			
1 <sup>er</sup> collège 12 conseillers départementaux		2 <sup>e</sup> collège 12 élus des communes & EPCI	
Michel BUISSON Vice-président au Numérique	Nicole ROY Vice-présidente à l'Aménagement & au juridique	Marie-Jeanne VIAN Vice-présidente à la Transition écologique	
François BONNEAU Val-de-Nouère	Nicole BONNEFOY Boixe-et-Manslois	Catherine ALLARD Ambernac	Michel BUISSON Brie
Pierre-Yves BRIAND Cognac-2	Jacques CHABOT Charente-Sud	Mickaël CANIT Saint-Sornin	Pierre CHENE Montrollet
Jeanine DUREPAIRE Charente-Vienne	Patrick GALLES Tude-et-Lavalette	Renaud COMBAUD SIVOS Ecole maternelle Aigre	Fabien DELISLE Saint-Même- les-Carières
Célia HELION Boême-Echelle	Anne MARTRON Jarnac	Joël FOUCHE Mouthiers-sur-Boême	Antonio GONZALES Pranzac
Pierre-Hermann MUGNIER Boixe-et-Manslois	Fabrice POINT Charente-Bonnieure	Pierre NAU Châteaubernard	Franck RASSAT Massignac
Fatna ZIAD Touvre-et-Braconne			

Si l'Assemblée Générale a pour prérogatives phares le vote du budget et l'adoption du rapport d'activité, le Conseil d'Administration intervient quant à lui notamment sur les demandes d'adhésion, la conclusion de partenariat, la nature et la tarification des interventions, la conclusion d'emprunt et les questions liées aux ressources humaines.

### Les réunions des assemblées en 2021

- 2 Conseils d'Administration en mars & octobre 2021
- 2 Assemblées Générales en avril 2021 (vote du budget et du rapport d'activité) et septembre 2021 (renouvellement des membres du CA)

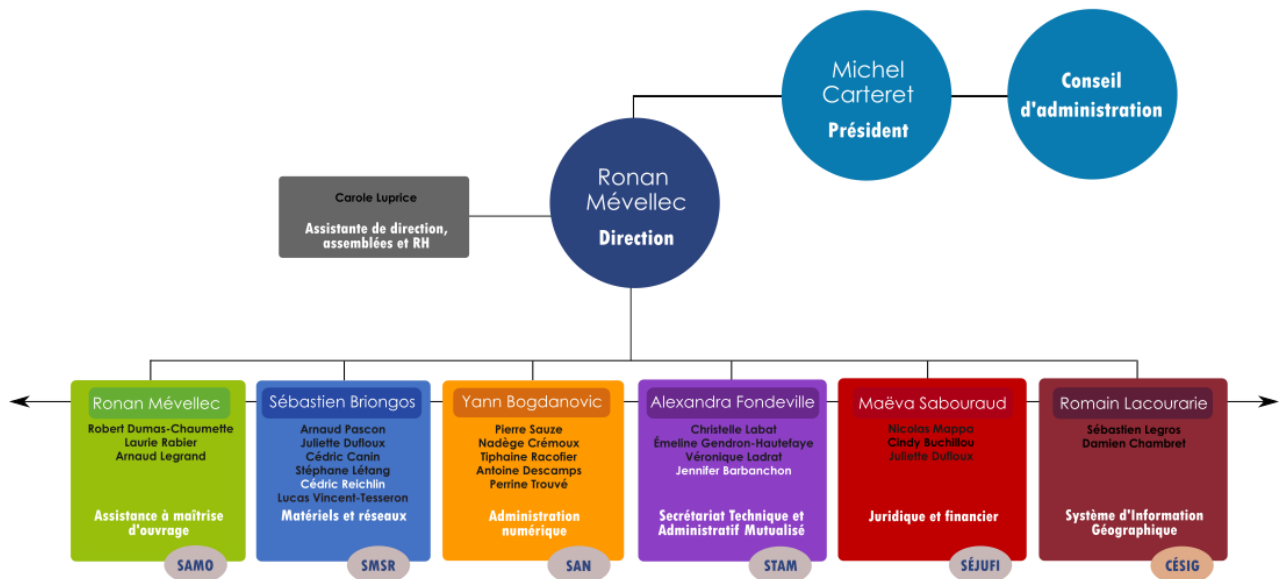
## L'équipe

### Les arrivées en 2021

L'année 2021 a vu l'arrivée à l'ATD16 de :

- [Cédric REICHLIN](#) [Technicien informatique] en août 2021
- [Jennifer BARBANCHON](#) [Secrétaire technique et administrative] en remplacement d'Anaïs DELAGE en octobre 2021

### ORGANIGRAMME de L'ATD16



### Les remplacements en 2021

L'année 2021 a été également marquée par la présence [Laëtitia BLANQUART](#) [remplacement temporaire assistante de direction] depuis le mois de Juin.

### Nos perspectives pour 2022

L'année 2022 verra par ailleurs la création de nouveaux postes et donc l'arrivée de nouveaux agents au sein de l'ATD16

- [Un.e géomaticien.ne](#) au service SIG
- [Un.e responsable du Service Assistance à Maîtrise d'Ouvrage](#)
- [Un.e chargé.e de mission marchés publics](#) au sein du service juridique et financier [notamment dans le cadre de la nouvelle option proposée en matière de logiciel de gestion des marchés publics]
- [Un.e chargé.e de support](#) au sein du Service Administration Numérique
- [Un.e technicien.ne](#) au Service Système, Matériels et Réseaux

## Les partenaires

Les besoins exprimés par les collectivités sont multiples et transversaux. Dès lors, afin de répondre le plus pertinemment possible aux questions posées, l'Agence Technique Départementale a

à cœur de croiser les regards de l'ensemble des partenaires publics et privés concernés par le projet. L'année 2021 a ainsi, été l'occasion pour l'ATD16 de conforter ses relations avec ses partenaires.

**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT



Futurobois  
Poitou-Charentes

**AFCDP**  
Association Française  
des Correspondants à la protection  
des Données à caractère Personnel



Charente  
**caue**  
INFORMATIONS ÉNERGIE



RÉSEAU CANOPE FR  
**CANOPÉ**  
LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES



**inaé**  
AGIR ENSEMBLE POUR L'INSERTION  
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

**CHARENTES**  
TOURISME



**ÉCLIC**



## Les chiffres clés du budget 2021

Sous réserve de la validation du compte administratif lors de l'Assemblée Générale du 13 avril 2022.

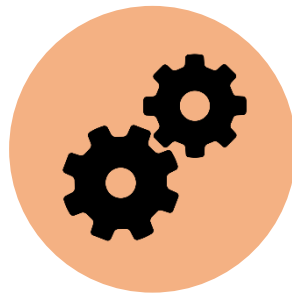
Pour rappel, l'ATD16 dispose de deux budgets :

- un budget **principal** [nomenclature M14] traduisant le fonctionnement de l'Agence ;
- un budget **annexe** [M4] abritant la centrale d'achat et donc les actes d'achat et de revente à prix coûtants.

### Fonctionnement [M14]

Recettes

**2 129 728 €**



Dépenses

**2 013 168 €**

Solde d'exécution

**116 560 €**

### Investissement [M14]

Recettes

**869 595 €**



Dépenses

**833 390 €**

Solde d'exécution

**36 205 €**



## Les opérations comptables

### 3 821 opérations

- 2 287 titres
- 1 534 mandats

## Les participations des membres

### 1 731 220 €

Ce volume financier se répartit comme suit :

- **1 262 179 €** de cotisations des communes et intercommunalités adhérentes ;
- **61 155 €** de recettes provenant de bénéficiaires non adhérents (structures dont la nature juridique ne permet pas une adhésion à l'ATD16 mais qui ont conclu avec elle une convention de mutualisation) ;
- **57 886 €** de recettes provenant d'appuis ponctuels (sur la base de 400€ par jour) ;
- **350 000 €** de subvention de fonctionnement du Département au titre de la solidarité en direction des territoires de Charente.



# Les 30 politiques mutualisées de l'ATD16

## AMÉNAGEMENT



**Assistance à maîtrise d'ouvrage**  
Bâtiments et espaces publics  
Recueil du besoin, faisabilité  
Rédaction des marchés publics



**Entretien de la voirie communale**  
Priorités, techniques et estimations



**Diagnostic ouvrages d'art**  
Recensement et classification  
Suivi d'entretien  
Centrale d'achat



**Suivi d'opérations**  
Suivi des études de maîtrise d'oeuvre et de passation des marchés de travaux

## JURIDIQUE



**Assistance juridique**  
Droit public  
Pouvoir de police  
Marchés publics



**RGPD**  
Accompagnement à la protection des données personnelles



**Analyse financière**  
Rétrospective et prospective



**Appui au logiciel de gestion des marchés publics**  
Accès privilégié et formation au logiciel expert

## NUMÉRIQUE



**Maintenance du parc informatique**  
Prise en main à distance  
Dépannage sur site



**Administration numérique**  
Solutions collaboratives  
Convocations électroniques et télé-transmissions des actes



**Profil acheteur marchés publics**  
Accès tutoré et illimité à la plateforme de marchés publics



**Assistance sur logiciels métiers**  
Finances, paie, RH, état civil, gestion des administrés



**Sauvegarde 3.2.1 & usages collaboratifs**  
Sauvegardes locale et distante, Cloud, prise en main à distance



**Maintenance du parc informatique dans les écoles**  
Prise en main à distance  
Dépannage sur site



**Appui à la signature électronique**  
Commande de certificat électronique



**Prêt de matériel**  
Ordinateurs, radars pédagogiques



**Centrale d'achat**  
Matériel informatique  
Revente à prix coûtant



**Convocations électroniques**  
Porte-document électronique des élus



**ENT ONE**  
Environnement numérique de travail pour les écoles

## CARTOGRAPHIE



**Géo16 MAP**  
SIG  
Consultation cartographique en ligne



**Géo16 Création**  
Création de toutes vos données carto



**Atelier carto**  
Appuis ponctuels



**Adressage**  
Appui à la normalisation de l'adressage



**Examen AIPR**  
Centre d'examen AIPR



**Géo16 Cimetières**  
Logiciel métier de gestion des cimetières



**Géo16 SPANC**  
Logiciel métier de gestion de l'assainissement



**Géo16 ADS**  
Logiciel métier de gestion des autorisations du droit des sols



**Géo16 DICT**  
Logiciel métier de gestion des DT/DICT



**Géo16 Taxes**  
Logiciel métier de consultation des taxes locales



**Géo16 Téréo**  
Remontées d'observations terrain



**AMÉNAGEMENT**

## ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE



### Nos missions

- Étude de la faisabilité de vos projets en bâtiments publics et espaces publics [bourgs, lotissements, cimetières...]
- Appui au recrutement de la maîtrise d'œuvre : rédaction du programme et du marché public, assistance lors des différentes étapes de l'analyse

### Notre appui à vos côtés

#### Les chiffres clés



#### **110 nouvelles demandes**

- 64 concernant des bâtiments publics
- 46 concernant des espaces publics



#### **120 rendez-vous de proximité**

Afin de répondre le plus pertinemment possible aux questions posées, l'Agence technique Départementale a à cœur, pour chaque saisine de se rendre sur site et de croiser les regards de l'ensemble des partenaires publics et privés concernés par le projet (CAUE, SDIS, Conseil Départemental, Charentes Tourisme, UDAP, SEDG16 ...).



## **112 faisabilités réalisées**

Ces notes ont pour but d'accompagner les collectivités dans la définition et l'émergence de leurs projets multiples et divers en informant la collectivité des différentes contraintes inhérentes au projet, du coût de l'opération et du reste à charge (déduction faite des subventions, FCTVA...).



## **41 marchés de maîtrise d'œuvre**

Outre la production des différentes pièces de marché de maîtrise d'œuvre (programme et pièces administratives), l'ATD16 a accompagné les collectivités dans le recrutement de la maîtrise d'œuvre (analyse, audition...).



## **20 suivis d'opérations**

Ce nouvel appui ponctuel permet, depuis fin 2020, aux collectivités désireuses de se faire accompagner pour bénéficier d'un suivi de l'ATD16 lors des études de maîtrise d'œuvre – notamment afin de veiller au bon respect de l'enveloppe financière initiale et du calendrier accompagné un appui de l'ATD16 lors de la passation des marchés de travaux.

## **Un regard actif sur les leviers financiers activables**



Dans le cadre de ses faisabilités, l'ATD16 tient à proposer un appui financier. Ainsi pour chaque projet, les différentes subventions et dotations mobilisables (Europe, État, Département, Mécénat...) sont mises en exergue. Cet inventaire des leviers financiers activables permet d'identifier le reste à charge des collectivités (déduction faite des subventions et du FCTVA) puis de le transformer en reste à charge annuel (annuités d'emprunt diminuées, le cas échéant, des loyers éventuels).

## Nos perspectives pour 2022

### La mise en axe sur la transition écologique



L'ATD16 est de plus en plus sollicitée par des collectivités désireuses de développer des projets faisant la part belle aux énergies renouvelables et incluant ainsi une forte dimension de développement local. Dans ce contexte, avec l'arrivée de la réglementation environnementale (RE 2020) en janvier 2022 et la désignation d'une vice-présidente en charge de la transition écologique, l'ATD16 s'attachera chaque fois que cela sera souhaité par les collectivités adhérentes, à mettre en perspective, au sein de ses faisabilités, un scénario classique avec un scénario davantage focalisé sur le recours aux énergies renouvelables.

La possibilité de s'orienter autant que possible vers une approche en cout global (intégrant les économies d'énergie post-travaux) sera également envisagée.

## ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE



Crédit : Bru-nO

### Nos missions

Diagnostic de la voirie : inventaire des priorités d'intervention, conseil sur des techniques de mise en œuvre et estimation financière

### Notre appui à vos côtés

#### La répartition de l'activité



#### **90 entités abonnées**

3 nouvelles collectivités ont fait le choix de souscrire à cette option en 2021. L'ensemble de ces collectivités représentent un linéaire de 2 663 kilomètres de voirie.



#### **10 faisabilités rendues**

#### **La réalisation d'un calendrier récurrent de visites dans les communes**

Afin de renforcer la visibilité de l'accompagnement de l'ATD16 et d'offrir aux élus une projection pluriannuelle, un calendrier de visites aux communes ayant souscrites à l'option voirie a été élaboré en 2021.



# DIAGNOSTIC DES OUVRAGES D'ART



## Nos missions

- Le recensement initial et exhaustif des ouvrages communaux
- La classification des ouvrages
- La saisie de l'ouvrage dans le système d'information géographique
- La délimitation juridique des responsabilités de l'entretien
- L'élaboration et suivi de la stratégie et des cycles d'entretien
- L'accès à la centrale d'achat ouvrages d'art

## Notre appui à vos côtés

### La répartition de l'activité

#### 19 entités abonnées



Parmi ces dernières, 9 collectivités sont bénéficiaires du Programme National Ponts porté par le CEREMA mais ont souhaité pouvoir bénéficier d'un accompagnement complémentaire de l'ATD16 une fois le recensement des ouvrages effectués par le CEREMA et le « carnet de santé » de chacun d'entre eux remis à la collectivité. En effet, ces derniers vont offrir un cliché instantané de l'ouvrage mais ne vont l'inscrire ni dans une démarche d'amélioration ni de travaux.

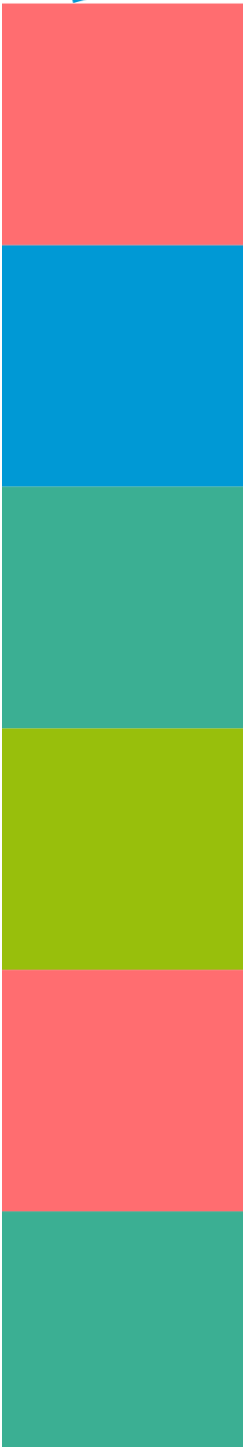
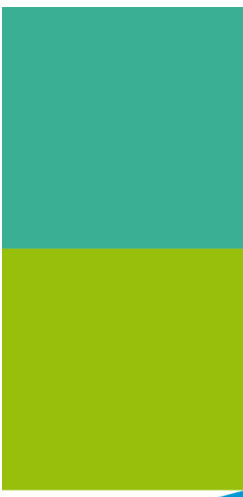
## Nos perspectives pour 2022

### La création d'une nouvelle centrale d'achat en matière d'ouvrages d'art



L'objectif est de faire appel à des prestataires aguerris afin de disposer d'une visite et d'une inspection de chaque ouvrage. Pour les ouvrages les plus complexes, l'ATD16 pourra se tourner vers le CD16 pour obtenir un appui expert en la matière.

L'ATD16 prendra en charge à 50% la première visite de l'ouvrage dans un souci de solidarité départementale.



**JURIDIQUE**

## ASSISTANCE JURIDIQUE



### Nos missions

Dans tous les domaines de la gestion locale (hors urbanisme et ressources humaines) : marchés publics, gestion domaniale, pouvoirs de police, contrats et conventions, gestion des services publics (DSP...), législation funéraire, fonctionnement institutionnel...

- Avis ou notes juridiques d'aide à la décision : explication / vulgarisation des procédures, réglementations et jurisprudences
- Aide à la rédaction d'actes juridiques : transmission de modèles ou relecture de documents

### Notre appui à vos côtés

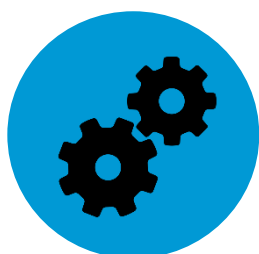
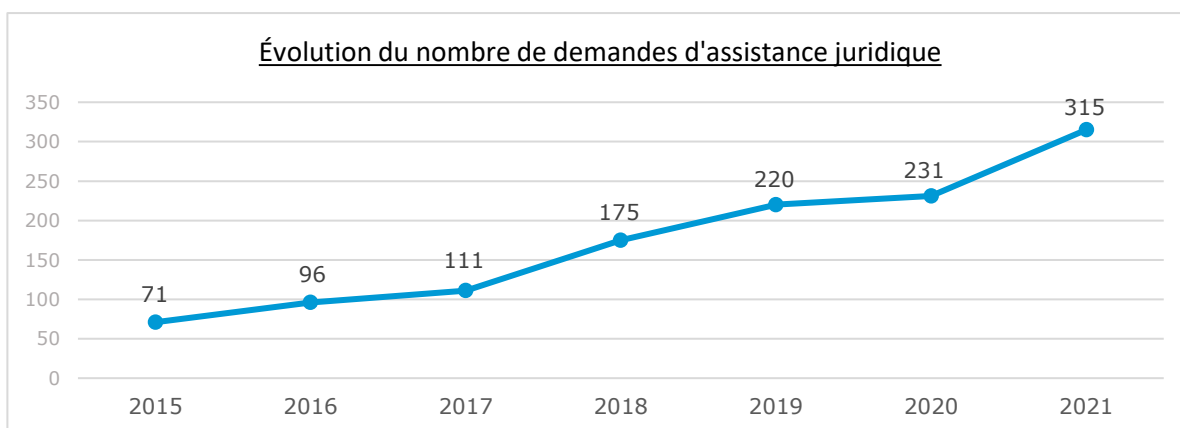
#### La répartition de l'activité

### 314 demandes d'assistance juridique

Ces demandes, en forte hausse par rapport à l'année 2020, se décomposent de la manière suivante :

- 54% en matière de marchés publics
- 21% en matière de gestion domaniale
- 8% sur les contrats et baux
- 5% concernant les pouvoirs de police
- 2% en matière de fonctionnement institutionnel
- 10% sur d'autres thématiques juridiques





## 292 réalisations

Ces réalisations ont le plus souvent pris la forme d'un avis juridique (simple mail) mais ont parfois donné lieu à la rédaction d'une note ou la production d'un modèle (délibération, arrêtés, convention, baux...).

## Un accompagnement des collectivités sur les nouveautés en matière de marchés publics



L'ATD16 a notamment rédigé deux lettres d'information à destination de ses adhérents faisant état de nouveautés et/ou points d'actualités en matière de marchés publics :

- Les nouveaux CCAG (septembre 2021)
- Les nouveaux seuils de procédure formalisée (décembre 2021)

L'ensemble des modèles de marchés proposés par l'ATD16 a par ailleurs été mis à jour suite à l'entrée en vigueur des nouveaux CCAG [cahier des clauses administratives générales].

## Nos perspectives pour 2022

### **La mise en œuvre d'une nouvelle politique - Appui au logiciel de gestion des marchés publics « Marcoweb® »**

L'ATD16 a été sollicitée par un certain nombre de collectivités souhaitant pouvoir bénéficier d'un logiciel expert en gestion des marchés publics (rédaction des pièces administratives, pilotage des marchés, génération des documents associés à toutes les étapes de la procédure de passation...). À noter que cet outil est un complément à la plateforme de dématérialisation AWS proposée par l'ATD16 qui n'intègre pas la rédaction des marchés publics et autres documents.



Suite à un tour d'horizon des principales solutions proposées en la matière et à plusieurs échanges concernant la mise en œuvre d'un partenariat négocié sur-mesure pour les collectivités de Charente, la préférence de l'ATD16 s'est orientée vers la [solution MARCOWeb®](#), proposée par l'éditeur JVS-Mairistem.

Un certain nombre de collectivités ont manifesté leur intérêt pour l'outil Marcoweb® et leur préférence pour la gestion d'une assistance téléphonique à l'utilisation (hotline) de proximité exercée par l'ATD16. Afin de répondre à cette attente, une option « appui au logiciel de gestion des marchés publics » a donc été créée lors du Conseil d'Administration du 12 octobre 2021. L'accompagnement proposé inclut notamment l'accès au tarif privilégié dans le cadre du partenariat avec l'éditeur ainsi que la formation au logiciel et l'assistance aux utilisateurs.

La mise en œuvre de cette nouvelle option se fera durant le premier semestre 2022.

# ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DU RGPD



## Nos missions

- Inventorier les données personnelles détenues par les collectivités
- Analyser les mesures de sécurité et établir un plan d'action
- Rédiger le registre de traitement
- Accompagner les collectivités en cas de fuite ou de perte de données
- Accompagner les adhérents dans les demandes émanant des administrés
- Sensibiliser les élus et agents
- Assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données et de relais vis-à-vis de la CNIL

## Notre appui à vos côtés

### La répartition de l'activité

#### 225 entités abonnées à l'option



15 nouvelles entités ont souscrit en 2021 à l'option proposée par l'ATD16. Les structures adhérentes sont 170 communes de toutes strates démographiques (dont les villes d'Angoulême et de Soyaux), 26 intercommunalités (dont Grand'Angoulême et Grand Cognac) et 27 BNA (le GIP Charente Solidarité, le CIBDI, Magélis, l'Établissement Public du Chambon, l'UDSP16...).



## 25 audits réalisés

25 audits ont été réalisés sur site. Ils ont été l'occasion de recenser les différentes données personnelles détenues par les collectivités, d'analyser les mesures de sécurité physique et informatique et de formuler des préconisations.



## 19 demandes de conseils

Outre les audits, l'accompagnement de l'ATD16 prend la forme de réponses à diverses demandes en lien avec la protection des données personnelles (informations communicables, mentions d'informations à intégrer sur certains formulaires...). Ainsi ce sont 19 rendus qui ont été réalisés en 2021.

## Le déploiement d'un logiciel de pilotage de la mise en conformité

L'augmentation constante du nombre d'adhérents à l'option a rendu nécessaire l'acquisition d'un outil de supervision permettant à l'ATD16 de superviser la mise en conformité de ses adhérents tout en permettant à ces derniers de n'avoir accès qu'aux seules informations relevant de leur périmètre.

L'outil MADIS®, développé par Soluris (Syndicat Informatique de la Charente-Maritime) intègre ainsi différents modules permettant d'effectuer la saisie des registres de traitement, de recenser ses sous-traitants, de documenter sa mise en conformité et de piloter sa mise en œuvre (historisation, élaboration d'un plan d'action).

Une information et une première sensibilisation sur ce logiciel a été délivrée aux adhérents à l'option durant l'année 2021. Ce travail sera poursuivi en 2022.



## L'organisation de 6 réunions territoriales

En 2021, la démarche de mise en conformité a été poursuivie en appréhendant les éléments qui n'ont pu être développés que très rapidement lors de l'audit initial à savoir l'identification des cas pour lesquels le consentement doit être recueilli, la présence des mentions d'information pertinentes vis-à-vis du RGPD, l'évaluation de la proportionnalité et de la nécessité des opérations de collectes au regard des finalités poursuivies ou bien encore la mise en place de durées de conservation des données.



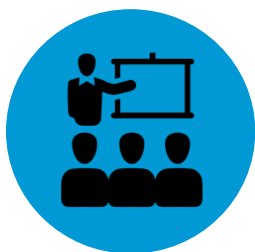
Des réunions territoriales ont ainsi été organisées en visio ou en présentiel afin de pouvoir concilier aspects réglementaires et échanges de bonnes pratiques avec l'ensemble des participants. 63 collectivités ont répondu présentes.

Ces réunions ont également été l'occasion de faire un point sur la mise en œuvre des éléments préconisés en première année et d'envisager, le cas échéant, les changements et nouveautés qui auront pu apparaître au sein de chaque structure (nouvelle compétence, changement de logiciel...).

Une nouvelle session est prévue en 2022 pour les nouvelles collectivités adhérentes et celles n'ayant pas pu participer aux précédentes réunions.

## La mise en place de

### « capsules d'auto-formation »



L'objectif de ces « capsules de formation » est de permettre à chaque élu et agent d'être sensibilisé au RGPD et à ses implications. Trois vidéos présentent ainsi, en quelques minutes, le cadre juridique en la matière ainsi que les bonnes pratiques à adopter. Elles sont suivies d'un questionnaire visant à vérifier la bonne assimilation des différentes notions. Ces capsules ont été déployées courant 2021.

53 collectivités, représentant plus de 300 utilisateurs, sont engagées dans le parcours de formation.

## Nos perspectives pour 2022

### **La mise en place de nouvelles « capsules d'auto-formation »**



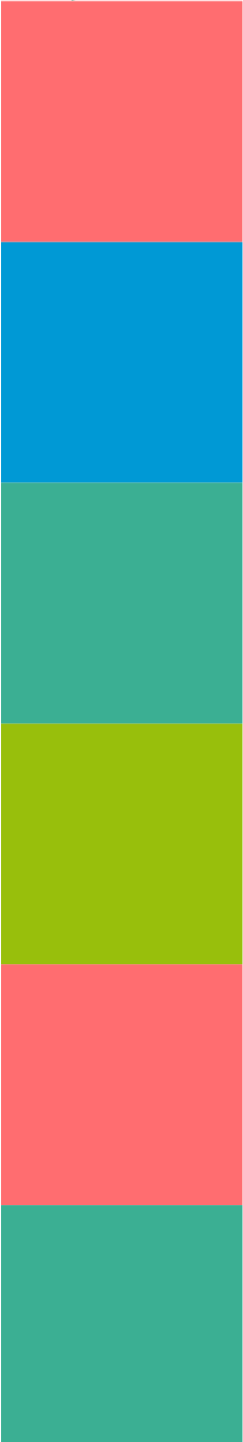
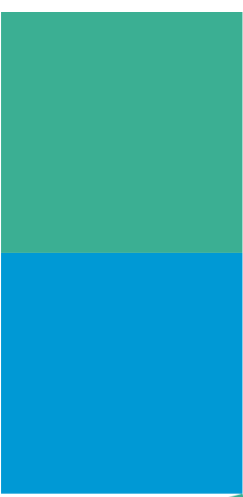
Les premières capsules de formation ont très appréciés des adhérents. Certains d'entre eux ont émis leur souhait de pouvoir approfondir certaines notions avec un second parcours. Aussi, de nouveaux modules seront proposées aux adhérents courant 2022 après l'écriture des textes par l'ATD16 et leur réalisation vidéo par le prestataire en charge des premiers modules afin d'assurer une cohérence graphique de l'ensemble. Devraient notamment être abordés la cybersécurité, les droits des personnes sur leurs données et la transmission des données à des tiers. Il est à noter que l'ATD16 a obtenu au titre du Plan de Relance [fonds transformation numérique], un financement pour la réalisation de ces dernières.

### **L'élaboration d'une charte informatique et libertés**



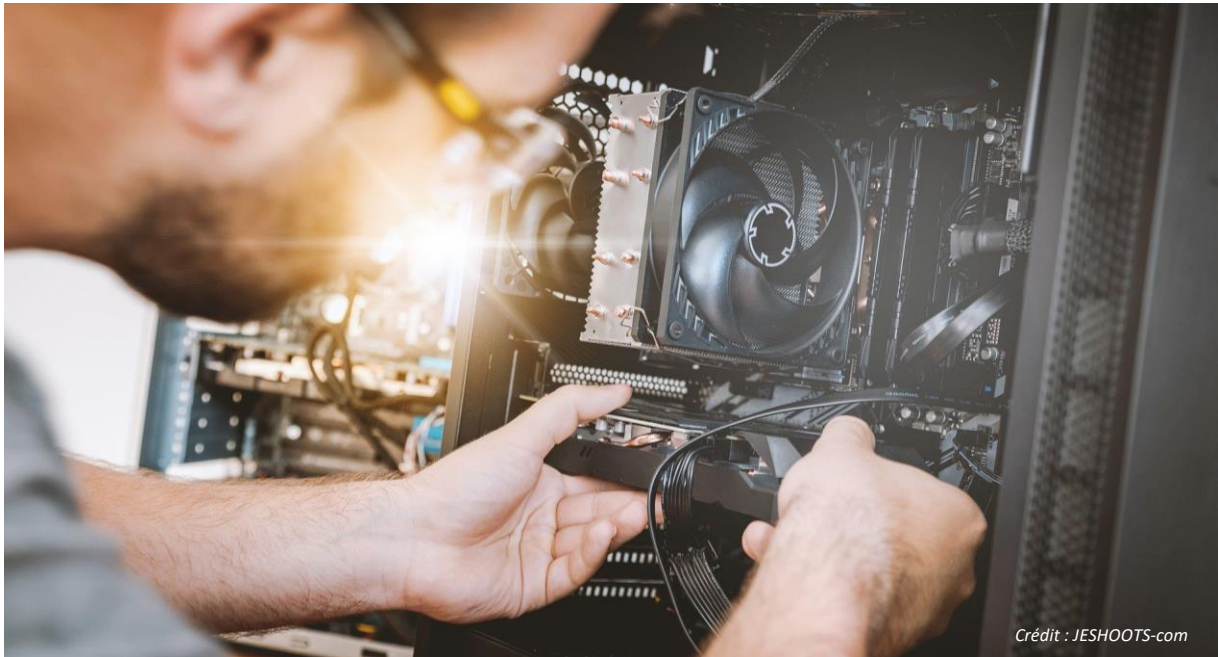
Afin de poursuivre l'accompagnement de ses adhérents à la mise en œuvre du RGPD et de sensibiliser encore davantage les élus et agents des collectivités, l'ATD16 proposera en 2022, à ses entités abonnées à l'option RGPD un modèle de charte informatique et libertés.

L'objectif est de disposer d'un document facilement appropriable par nos adhérents (toutes strates de collectivités) et conforme à la réglementation en matière de protection des données mais également au Référentiel Général de Sécurité (RGS).



**NUMÉRIQUE**

# MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE



## Nos missions

- Conseil, paramétrage, installation, livraison
- Audit du parc informatique
- Infogérance
- Dépannage sur site
- Accès à la centrale d'achats matériels informatiques [achat et revente à prix coûtant]

## Notre appui à vos côtés

### La répartition de l'activité



#### **1 601 demandes**

Ces demandes pouvaient concerner une demande d'assistance ou de dépannage, une demande de conseil technique, d'achat, etc...



#### **687 interventions sur site**

Ces interventions ont pu avoir pour objet une installation, un dépannage, un prêt de matériel.

## 574 commandes de matériel informatique

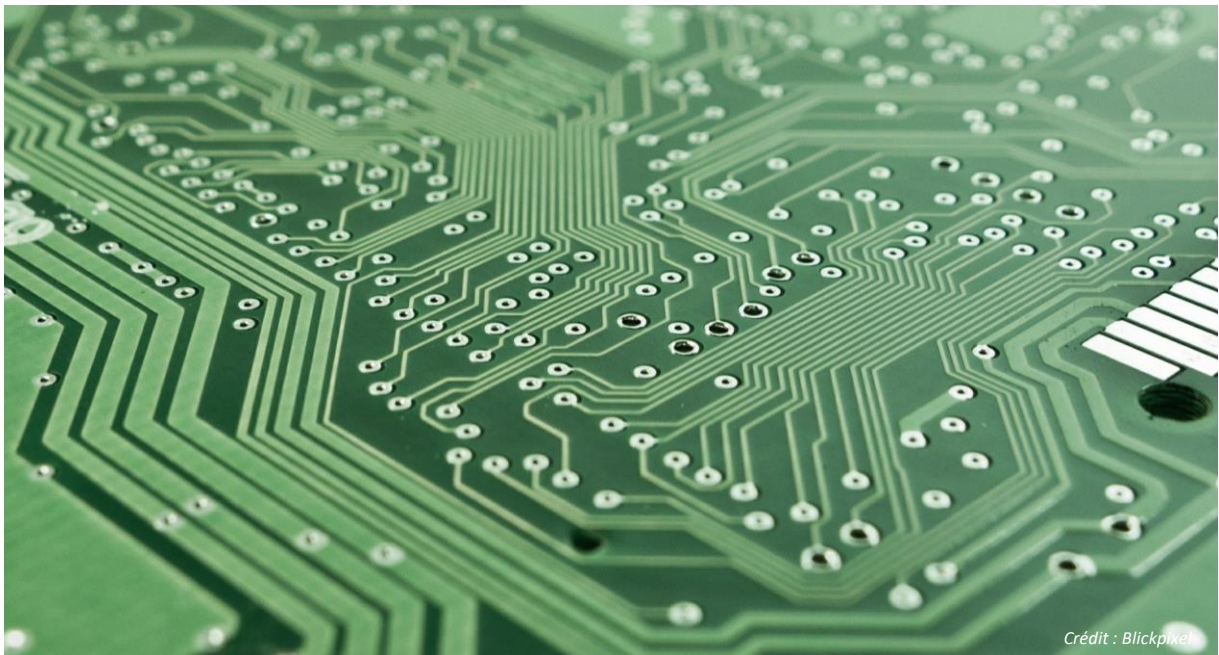
493 commandes étaient à destination des collectivités (mairies et services annexes) et 81 concernaient les écoles.



Parmi ces dernières :

- 139 écrans
- 164 ordinateurs fixes
- 176 ordinateurs portables
- 4 tablettes
- 28 webcams
- 4 serveurs

L'année 2021 marque ainsi une forte hausse des commandes à destination des écoles qui s'explique notamment par l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, dans le cadre du Plan de Relance.



## Nos perspectives pour 2022

### **Une nouvelle politique en matière de maintenance informatique dans les écoles**

Suite aux attentes formulées par les élus, un groupe de travail portant sur la maintenance scolaire dans les écoles a vu le jour en 2019 afin de trouver une synergie entre les acteurs publics et/ou privés qui interviennent déjà en matière de maintenance informatique dans les écoles primaires de Charente. La maintenance informatique dans les écoles primaires et maternelles de Charente est, en effet, assurée de longue date par l'ATELIER CANOPÉ (ex CDDP), service départemental d'une administration nationale rattachée au ministère de l'Éducation Nationale.

Suite aux réunions du groupe de travail, une expérimentation a été proposée par l'ATD16 lors de l'Assemblée Générale du 19 février 2020. L'objectif de cette expérimentation était, à travers un panel représentatif, de bien comprendre la nature des demandes et les interactions entre intervenants et de s'associer avec l'Éducation Nationale (DSDEN) pour la formation et les outils pédagogiques. L'objectif était bien entendu également d'appréhender la capacité de l'ATD16 à répondre aux attentes des collectivités en la matière.

Cependant, fin d'année 2021, la directrice de CANOPÉ Charente a annoncé que cette structure n'est plus en mesure de réaliser cette mission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Dans ce contexte, et vu les évaluations tout à fait positives recueillies par l'ATD16 auprès du panel de collectivités expérimentales, il apparaît légitime de généraliser cette politique et de mutualiser des moyens en ingénierie sur tout le département en termes de maintenance informatique scolaire.

Cette généralisation devrait avoir lieu suite à l'approbation du Conseil d'Administration du 23 mars prochain. Le dimensionnement de cette nouvelle politique et le recrutement des moyens humains nécessaires se feront en suivant.



## SAUVEGARDE 3.2.1 ET USAGES COLLABORATIFS



### Nos missions

- Une sauvegarde entièrement supervisée et répondant aux exigences de l'ANSSI [3 copies de données dont 2 sauvegardes et 1 externalisée]
- Un cloud souverain, capable d'offrir la meilleure expérience d'accès aux données en mode collaboratif
- Un module de prise en main à distance de l'ensemble du parc informatique

### Notre appui à vos côtés

#### La répartition de l'activité



#### **90 entités abonnées**

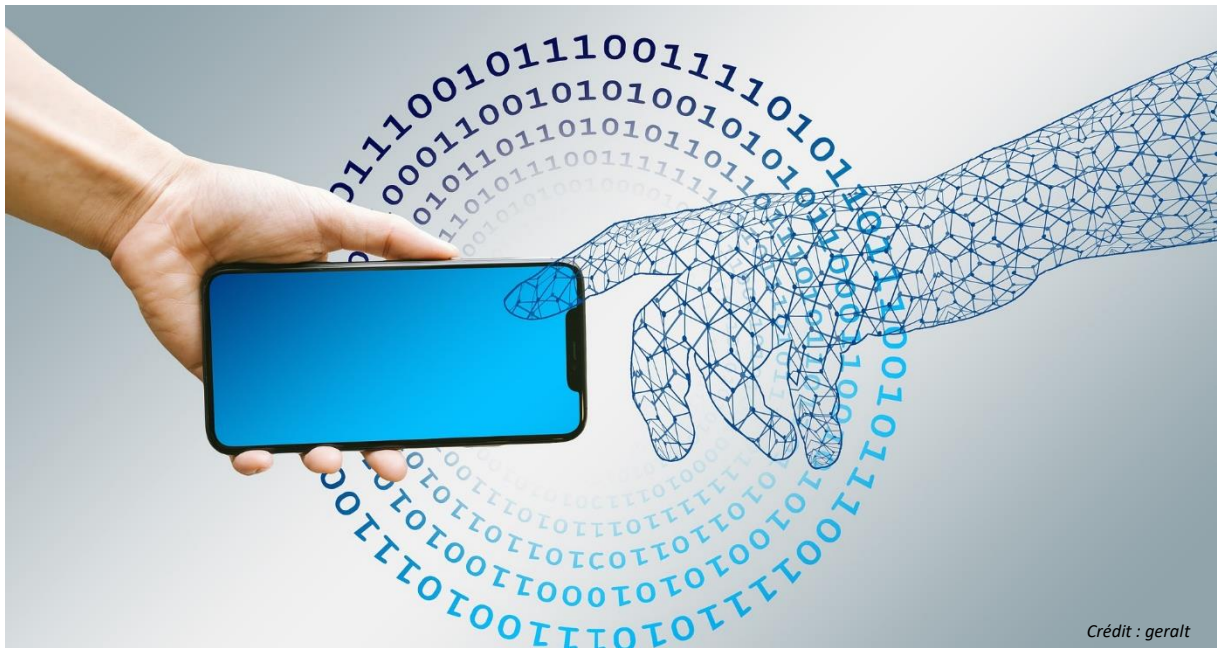
Parmi ces dernières, 58 avaient pris l'option « Sauvegarde 3.2.1 et usages collaboratifs » favorisant le travail en mobilité.



#### **177 demandes**

Ces demandes pouvaient concerner une demande d'assistance, une demande de conseil technique etc...

# ADMINISTRATION NUMÉRIQUE



## Nos missions

- Solutions collaboratives (mail, contacts et agendas partagés, transferts de fichiers lourds)
- Logiciels de visio [Visio et Visio+]
- Logiciels de télétransmission des actes [STELA], d'envoi des convocations [i-delibRE] et le parapheur électronique [SÉSILE]

## Notre appui à vos côtés

### La répartition de l'activité



## 2 569 demandes d'assistance

Parmi toutes ces demandes :

- 15% étaient relatives aux mails
- 11% relatives à GLPI
- 10% relatives au logiciel STELA de transmission
- 7% relatives au parapheur électronique SÉSILE
- 12% relatives à la convocation électronique



## **1 600 boîtes mails et 145 noms de domaines gérés**

Via cette gestion, près de 3 086 553 mails ont été scannés par nos dispositifs de sécurité dans l'année et ont permis de détecter et de traiter 57 % de pourriels [antivirus, antispam, antiphishing].



## **Une nouvelle version de STELA et 27 455 transmissions dématérialisées des actes via la plateforme**

STELA est une plateforme permettant la télétransmission des actes des collectivités au contrôle de légalité (délibérations, marchés, actes budgétaires). L'année 2021 a marqué le passage à STELA 3, une nouvelle version d'une technologie récente permettant de garantir un niveau de sécurité avancé et d'offrir de nouvelles fonctionnalités avec une interface plus moderne.



## **Le développement de l'identité numérique des collectivités adhérentes**

L'identité numérique est un lien technologique entre une entité virtuelle et une personne réelle.

Dans le cadre professionnel, cette dernière est une clé de voûte de l'identification des utilisateurs et porteuse de grands enjeux de sécurité et de confidentialité.

Aussi, l'ATD16 propose l'achat d'un nom de domaine [@macommune.fr] pour un montant de 20€ TTC par an.

Ce dernier permettra la création d'adresse mail illimitée pour les adhérents numériques.

## Nos perspectives pour 2022

### **Vers un accompagnement en matière de cybersécurité ?**

L'administration est inscrite dans un processus de dématérialisation qui ne cesse de s'intensifier. Au fur et à mesure de notre transformation numérique l'essentiel de nos productions se digitalise. Ce mouvement est encore accentué avec le télétravail.

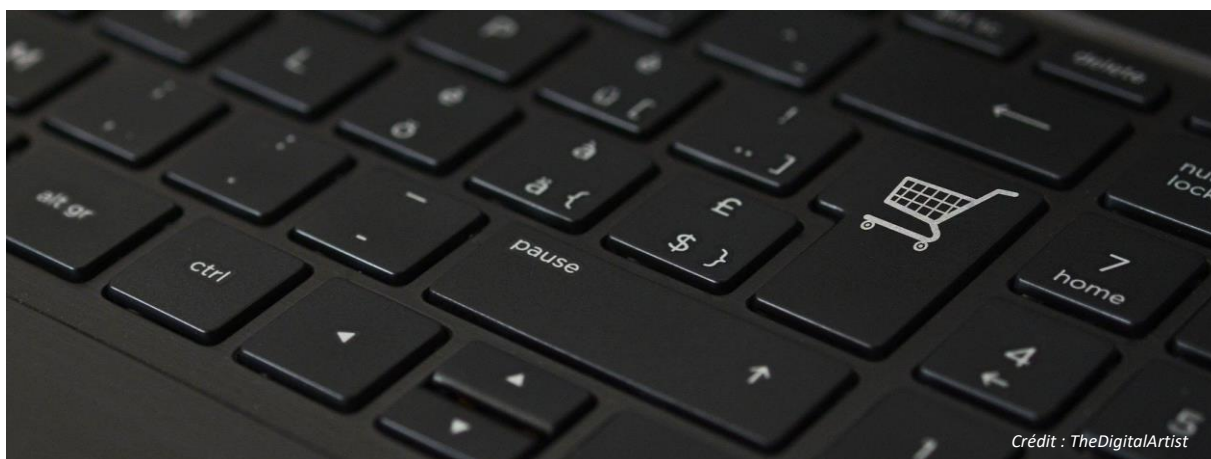
Les collectivités territoriales sont responsables de la sécurité des données qu'elles traitent et de leurs services numériques vis-à-vis des autorités et des citoyens. Les normes de cybersécurité et de protection des données instaurent une logique de prévention des risques. Elles impliquent une mise en conformité permanente et dynamique. Les collectivités doivent donc garantir à leurs usagers un niveau optimal de protection



Dans ce contexte, l'ATD16 va début 2022 proposer un cycle de réunions relatif à la cybersécurité. Cinq « petits déjeuners de la sécurité numérique » seront répartis géographiquement sur l'ensemble du département avec la présence de l'ANSSI (l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) ainsi qu'une délégation de la Section Opérationnelle de lutte contre les Cybermenaces de la gendarmerie nationale (SOLC).

L'objectif de ces réunions est de comprendre les enjeux et organiser, le cas échéant, une réponse mutualisée à l'échelle départementale si les collectivités adhérentes y sont favorables.

# PROFIL ACHETEUR MARCHÉS PUBLICS



Crédit : TheDigitalArtist

## Nos missions

- La mise à disposition d'un profil acheteur sur la plateforme AWS dans la cadre de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics par les collectivités.
- Une gestion des comptes utilisateurs : création, mot de passe...
- Une assistance à la mise en ligne : vérification de l'avis avant publication
- Un appui technique pour toutes les étapes de la procédure de passation d'un marché : récupération des plis dématérialisés, correspondance avec les entreprises, notification...
- Un partenariat avec le Groupe Sud-Ouest [pour une parution de l'avis de marché dans la presse locale à moindre coût]

## Notre appui à vos côtés

### La répartition de l'activité



#### **304 demandes d'assistance**

Ces dernières concernaient une demande d'appui à la mise en ligne, une demande d'ouverture des plis, une assistance à la suite de la totale dématérialisation.



**Un accompagnement actif des collectivités sur les nouveautés en matière de marchés publics et leur retranscription sur le profil acheteur**

# ASSISTANCE SUR LOGICIELS MÉTIERS



## Nos missions

- Pour la comptabilité, la paie, la RH, les élections, le recensement militaire, la gestion des administrés, l'état civil.
- Centrale d'achats logiciels [achat et vente à prix coûtant]
- Appui technique de proximité
- Club utilisateurs

## Notre appui à vos côtés

### La répartition de l'activité



**257 entités abonnées**



**6 218 demandes d'assistance**

Les demandes ont ainsi augmenté de 54 % par rapport à l'année 2021.



**Des demandes traitées en moyenne en 2 jours**



### **35 nouvelles demandes d'acquisitions**

12 collectivités ont fait le choix en 2021 de l'acquisition de la suite logicielle JVS proposée par l'ATD16. 9 collectivités étaient déjà équipées mais on fait le choix de migrer vers la gamme web proposée par l'éditeur. Enfin, 14 collectivités ont fait l'acquisition d'un module complémentaire (connecteur, état civil, facturation...).

## **Nos perspectives pour 2022**

### **Une assistance sur les logiciels Berger Levraut®**

Cette option « assistance sur les logiciels métiers » se faisait historiquement uniquement sur les logiciels proposés par l'éditeur JVS, éditeur retenu dans le cadre de la centrale d'achat de l'ATD16. Néanmoins, un certain nombre d'adhérents ont fait part à l'ATD16 de leur souhait de pouvoir bénéficier d'un appui de proximité permis dans le cadre de cette option tout en conservant leurs logiciels historiques (Berger-Levrault® pour la plupart).

Aussi, l'Agence technique départementale de la Charente (ATD16) envisage de conventionner avec l'éditeur de logiciels Berger-Levrault® en vue d'établir un partenariat pour mieux accompagner les collectivités du département utilisatrices du logiciel.

L'ATD16 pourrait assurer l'assistance, la mise en service et la formation des logiciels de la gamme e.magnus® en lieu et place de la société Berger-Levrault®. Les coûts de maintenance annuels de ces collectivités seront inchangés mais intégreront désormais et sans surcote tous les coûts de formation et de mise en service, la proximité en plus.

L'ATD16 va ainsi dans le sens de la pluralité en assurant le support d'un second éditeur.



## **Un accompagnement à la mise en œuvre des nouvelles réglementations [nomenclature comptable M57 et la Déclaration Sociale Nominative]**



Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la M57 deviendra le référentiel comptable unique pour le secteur public local. Néanmoins, un certain nombre de collectivités ont souhaité anticiper cette échéance en adoptant volontairement dès cette année 2022 le nouveau référentiel M57. D'autres collectivités devraient les suivre en 2023. L'ADT16 s'attachera tout particulièrement à accompagner ces collectivités (passation des premières écritures, élaboration du budget...).

Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> janvier 2022 marque également l'obligation de mettre en œuvre la DSN (Déclaration Sociale Nominative) remplaçant la plupart des déclarations sociales. Cette mise en œuvre nécessite un certain nombre de paramétrage sur le logiciel métier pour lesquels l'équipe de l'ADT16 apportera une assistance toute particulière.

## **Un accompagnement à la gestion de l'année électorale 2022**



L'année électorale 2022 se caractérise par plusieurs nouveautés telles :

- La gestion centralisée des procurations dans le Répertoire Électoral Unique
- La première refonte de la liste électorale
- Les élections présidentielles des 10 et 24 avril
- Les élections législatives des 12 et 19 juin
- Le changement de nom de l'INE qui devient NNE

Des notices seront ainsi proposées aux utilisateurs et un accompagnement optimum afin de permettre aux adhérents d'appréhender au mieux ces évolutions.

## APPUI À LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE



### Nos missions

- Centrale d'achat certificat eIDAS [achat et revente à prix coûtant]
- Activation du certificat
- Aide à l'utilisation

NB : Cet appui à la signature électronique englobe les certificats COMÉDEC

### Notre appui à vos côtés

#### La répartition de l'activité



**315 entités abonnées**



**121 certificats électroniques délivrés**



## **239 interventions**

Ces interventions pouvaient concerner la mise en service du certificat ou l'assistance suite au cryptage d'une clé.

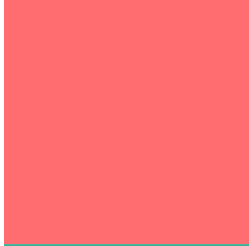
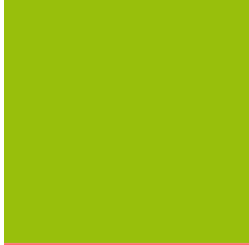
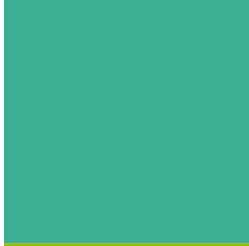
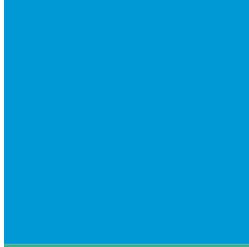
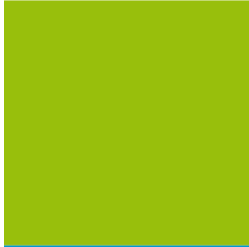
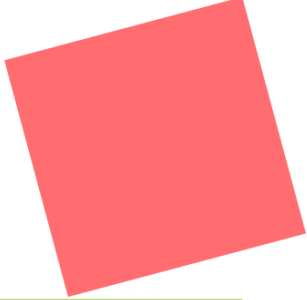
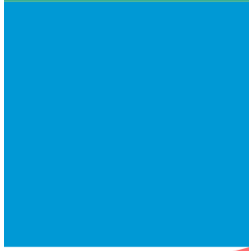
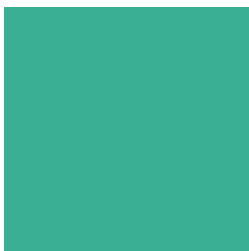
## **Nos perspectives pour 2022**



### **Une baisse des prix des certificats**

Afin de bénéficier des tarifs les plus compétitifs possible pour ses adhérents, l'ATD16 passe par la centrale d'achat régionale de l'AMPA. Or, cette dernière va opérer début 2022 un renouvellement de son marché. Les prix des certificats devraient, suite à cette nouvelle mise en concurrence, se voir infliger une certaine baisse. L'ATD16 revendant ces certificats à prix coutants, cette baisse bénéficiera bien entendu aux collectivités adhérentes (92€ TTC pour 3 ans au lieu de 115€)

Le process de commande et de délivrance des certificats ne sera quant à lui pas modifié.



**CARTOGRAPHIE**  
Information géographique

## GÉO 16 - OUTILS SIG

# Géo16

Géo16  
MAP

Géo16  
CIM

Géo16  
SPANC

Géo16  
ADS

Géo16  
TAXES

Géo16  
DICT

Géo16  
CRÉA

Géo16  
CLUB

Géo16  
TEREO

### Nos missions

- Solution WebSIG permettant la consultation, le requêtage, l'impression et la modification de données cartographiques : données cadastrales (mise à jour annuelle), fond de plan IGN, documents d'urbanisme, servitudes d'utilité publique, risques, réseaux électriques, eaux, etc...
- Applications métiers permettant la gestion de différentes thématiques : gestion de cimetière, autorisation du droit des sols, contrôle assainissement, DT/DICT, etc...
- Mise à disposition d'environnements spécifiques à la gestion de données cartographiques (recensement et la gestion de l'adressage, la voirie, la signalisation, les espaces verts, le patrimoine communal, etc...)

### La Galaxie Géo16




Dans un souci d'une meilleure communication auprès des adhérents et afin de s'affranchir des éventuels changements de dénomination de l'éditeur, l'ATD16 a souhaité unifier la dénomination des différents outils SIG sous le vocable Géo16 (Géo16 Map, Géo16 Cim...). Les fonctionnalités et le contenu des différents outils restent bien entendu identiques.

## La proposition de deux nouveaux logiciels : Géo 16 Taxes et Géo16 Téréo

Par ailleurs, suite au renouvellement du marché avec le prestataire SIRAP et afin de répondre à des demandes des collectivités en la matière, deux nouveaux modules sont proposés aux adhérents :



- Un logiciel de consultation des taxes locales : Géo16 Taxes  ;

Ce dernier permet la consultation, le requêtage, l'extraction et l'analyse des taxes du territoire.

- Un logiciel permettant la saisie des informations terrains : Géo16 Téréo .

Ce dernier rendra possible la localisation depuis un smartphone et le traitement sur le SIG des incidents relevés sur le patrimoine de la commune.

Notre appui à vos

La répartition de l'activité



côtés

(cartographie)



**285 entités abonnées**



**343 demandes d'assistance**



### **121 entités abonnées**

Parmi ces derniers, figurent **5** services instructeurs et **116** communes disposant d'un document d'urbanisme (carte communale, PLU, PLUi)



### **339 demandes d'assistance**

## **Nos perspectives pour 2022**

### **L'accompagnement à la mise en place de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme**



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, un usager devra pouvoir déposer une demande d'urbanisme en ligne. Par ailleurs, les communes plus de 3 500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Dans cette perspective, l'ATD16 va proposer aux adhérents Géo16 ADS un nouveau logiciel dénommé Next'ADS afin de répondre aux exigences réglementaires en la matière.

Sera également proposée la mise en place d'un portail SVE Urba à destination des pétitionnaires.

La mise en œuvre de ce nouvel outil fera l'objet d'un déploiement par territoire (service instructeur) accompagnée des formations adéquates de prise en main.

La répartition de l'activité **Géo<sup>16</sup>** (cimetières)  
CIM



**38 entités abonnées**



**123 demandes d'assistance**

La répartition de l'activité **Géo<sup>16</sup>** (gestion des déclarations de travaux)  
DICT



**1 entité abonnée**



**10 demandes d'assistance**

**La répartition de l'activité** **Géo<sup>16</sup>**  
**SPANC**  
(contrôle assainissement autonome et branchement collectif)



**4 entités abonnées**



**57 demandes d'assistance**



## La répartition de l'activité **Géo16** CRÉA

(Création, par les collectivités, de leurs données à partir d'une matrice technique mise à disposition : adresse, voirie ...)



**29 entités abonnées**

## Nos perspectives pour 2022

### **La création de nouvelles matrices techniques [dans le cadre du Plan de Relance]**

Si Créa Data permet d'ores et déjà aux adhérents de procéder à la création cartographique de leurs données territoriales en matière d'adressage et de voirie, deux nouveaux modules devraient voir le jour en 2022 pour répondre à la demande des adhérents.

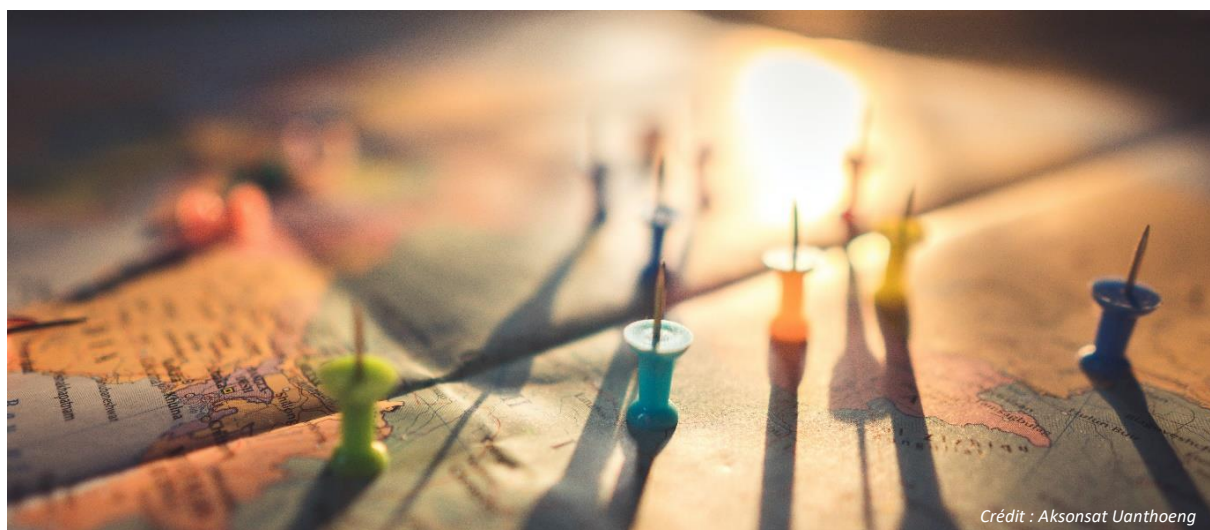
Il est précisé que ce développement fait l'objet d'un financement de 38 200 € de la part de l'ANCT [Agence Nationale de la Cohésion des Territoires] dans le cadre du Plan de Relance.

Devraient notamment voir le jour, les espaces de travail suivants :

- Les espaces verts (premier trimestre 2022) : inventaire, descriptif d'entretien, plan d'entretien...
- Le patrimoine foncier de la collectivité : inventaire, descriptif, état des contrôles, gestion des locaux vacants
- La signalétique locale
- L'activité économique : recensement des zones d'activité et locaux commerciaux



## L'ATELIER CARTO



### Nos missions

- Intégration / vectorisation des données géographiques
- Production cartographique

### Notre appui à vos côtés

#### La répartition de l'activité



### 26 créations de données cartographiques

Parmi ces dernières, figurent notamment 3 vectorisations de plans de cimetières, 4 vectorisations de documents d'urbanisme (PLU et PLUI), 3 vectorisations de plan de récolement de réseaux.



### L'accompagnement à la numérisation de cimetières [expérimentation]

En 2021, il a été procédé à titre expérimental à la numérisation de 3 cimetières (Châteaubernard, Chasseneuil-sur-Bonnieure et Saint-Preuil) : numérisation des actes de concessions, recensement défunts et réalisation de plan de cimetière.

Cette nouvelle mission pourrait en suivant se voir généralisée.

## Le Plan Corps de Rue Simplifié [PCRS]



Les développements et usages liés à la donnée géographique sont en perpétuelle évolution. Ainsi, la technologie permet désormais de prendre des **photos aériennes d'une précision de 5 cm**. À l'initiative du Conseil Départemental, une coopération public-privé sur une durée de 5 ans a vu le jour en 2021 afin d'acquérir et de maintenir à jour cette photo aérienne de la Charente appelée orthophoto répondant aux normes du Plan Corps de Rue Simplifiée (PCRS).

Une convention réunit ainsi aux côtés du Département, Énedis, le SDEG16, l'IGN, Charente Eaux, RT Gaz, Charente Numérique, Calitom, Pigma et l'ATD16. Cette dernière serait l'autorité locale compétente de ce PCRS.

Les financements apportés par chacun des cocontractants intéressés a permis à l'ATD16 de recruter un nouveau géomaticien, référent de cette mission PCRS qui prendra ses fonctions en janvier 2022. Une première livraison devrait avoir lieu fin 2022 si les échéances de vol le permettent.

## Nos perspectives pour 2022

### L'étude d'une généralisation de la numérisation de cimetières ?



En 2022, la numérisation des 3 cimetières sera parachevée. Dans le même temps, un sourçage sera organisé avec plusieurs opérateurs économiques.

L'objectif est d'échanger avec des prestataires représentatifs du domaine afin de disposer d'éléments précis et concrets, à la fois techniques et tarifaires, sur cette prestation et de pouvoir comparer, le temps d'ingénierie passé en interne par l'ATD16 avec la prestation d'un opérateur privé sur le marché concurrentiel.

Selon le résultat de ce sourçage et l'arbitrage des élus, cette nouvelle mission de numérisation des cimetières pourrait, le cas échéant, se voir généralisée et prendre la forme d'une prestation réalisée en interne ou confiée par l'ATD16 à des prestataires externes.

# APPUI À LA NORMALISATION DE L'ADRESSAGE



## Nos missions

- Conseil sur les bonnes pratiques pour un adressage de qualité
- Partage d'expériences en réunions territoriales
- Adressage numérique sur le SIG de l'ATD16
- Diffusion de l'adressage aux partenaires [fibre, secours, GPS, ...]

## Notre appui à vos côtés

### La répartition de l'activité



#### **5 nouvelles communes accompagnées**

Ces 5 nouvelles communes portent à 105 le nombre total de collectivités accompagnées depuis la création de cette politique [dont 57 en supervision et 32 en délégation].

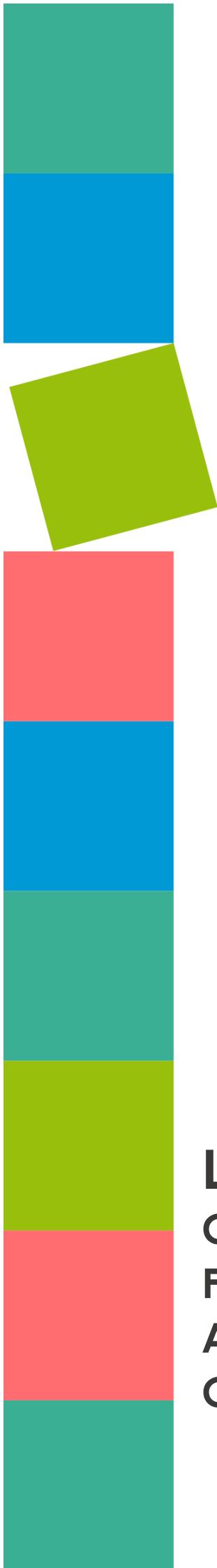


#### **127 demandes d'assistance**



#### **17 adressages terminés**

Ces 17 adressages achevés (publiés sur la Base d'Adresse Nationale) en 2021 portent à 85 le nombre d'adressage publiés sur la Base d'Adresse Nationale par l'ATD16. En sus de ces derniers, 19 sont en cours.



## **LES AUTRES MISSIONS**

**Communication aux adhérents**

**Formations internes**

**Ateliers pratiques**

**Centrale d'achat**

## COMMUNICATION AUX ADHERENTS

### L'envoi de lettres d'informations numériques



L'ATD16 a à cœur de faire bénéficier ces adhérents de l'ensemble des informations pouvant les intéresser dans le cadre des politiques qu'elle accompagne. Dans ce cadre, l'année 2021 a été marquée par l'envoi de 41 lettres d'information à destination de ses adhérents. Les sujets abordés étaient divers et variés : information sur les politiques de l'ATD16, informations juridiques et techniques utiles aux adhérents, formations proposées par l'ATD16...



### Des modes de communication étendus

Outre ces newsletters, l'ATD16 a étendu sa communication en créant une page Facebook et une page LinkedIn. Les événements organisés par l'ATD16, les offres d'emploi. sont autant d'éléments relayés sur ces dernières.

## Nos perspectives pour 2022



### La refonte du site web de l'ATD16

L'objectif est de permettre une présentation détaillée du contenu de chaque politique afin d'offrir aux collectivités de Charente adhérentes et non adhérentes une parfaite visibilité des appuis proposés par l'ATD16.

Ce site disposera en outre d'une rubrique « événements » et « actualités » pour une plus grande visibilité de ces actions.

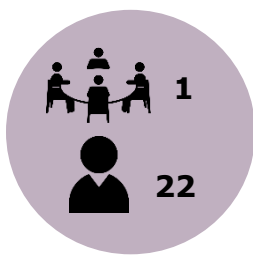
# RÉUNIONS DE RÉSEAUX & FORMATIONS INTERNES ET ATELIERS PRATIQUES



L'ATD16 propose à ses adhérents une offre de formation en adéquation avec ses champs d'expertise. Elle se décompose en formations internes [à visées théoriques] et en ateliers pratiques sur des solutions ou outils proposés par l'Agence.

Des réunions de réseaux sont également proposées aux adhérents afin de permettre aux agents des collectivités d'échanger sur des thématiques similaires. Ces dernières se sont, en 2021, tenues selon la thématique et le contexte sanitaire en présentiel ou en distanciel.

## RÉUNIONS DE RÉSEAUX



### R2 000+

Le réseau R2 000+ (réseau des DGS des communes de plus de 2 000 habitants) s'est réuni en octobre 2021 après plusieurs mois d'interruption en raison de la crise sanitaire. Les principales attendues du réseau et les projets politiques et administratifs de chaque collectivité ont été évoqués au cours de cette réunion.

## Nos perspectives pour 2022



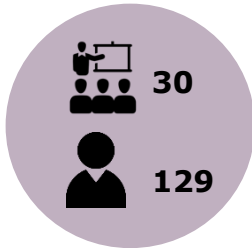
### Réactiver les réseaux RTECH2 000+ & le Réseau des Référents Informatiques

L'année 2022 sera quant à elle mise à profit pour réactiver les autres réseaux techniques de l'ATD16 interrompus par la crise sanitaire : le réseau RTECH2 000+ [réseau des référents techniques des communes de plus de 2 000 habitants] et le réseau des référents informatiques.

# FORMATIONS INTERNES & ATELIERS PRATIQUES

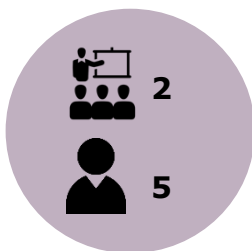
## Les sessions de formation

- Les fondamentaux des marchés publics
- Achèvement de la procédure de passation [aspects juridiques]



## Les ateliers pratiques

- Mise en ligne d'un marché public
- Dématérialisation des procédures de marché public sur le profil acheteur
- Rédaction d'un marché en procédure adaptée
- Prise en main du logiciel MADIS (pilotage RGPD)
- Paramétrage Déclaration Sociale Nominative
- Prise en mail outil Géo 16



## 5 sessions d'examen AIPR

L'ATD16 est centre d'examen agréé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire permettant à ses collectivités adhérentes de s'inscrire au passage de l'examen AIPR par QCM.

# PRÉSENCE SUR LE SALON DES MAIRES 2021



L'ATD16 a été présente au salon des Maires des 15 et 16 septembre 2021 afin de pouvoir présenter son offre de service au bénéfice des collectivités de Charente.

# LES CENTRALES D'ACHAT DE L'ATD16



Crédit : Preis\_King

## Nos missions

- Faire bénéficier les collectivités de solutions matériels et logiciels aux meilleurs tarifs, dans un cadre juridique simplifié et avec un niveau d'accompagnement optimum
- Achat et revente à prix coûtant

## Notre appui à vos côtés

### La répartition de l'activité



### **1 059 commandes** **(tous domaines confondus)**

L'année 2021 a été dense avec 1 059 commandes passées soit un volume financier de 725 480 €.



### **Matériel Informatique**

#### **574 commandes**

Parmi ces dernières :

- 139 écrans
- 164 ordinateurs fixes
- 176 ordinateurs portables
- 4 tablettes
- 28 webcams
- 4 serveurs



## **Environnement Numérique de Travail dans les écoles**

### **84 écoles équipées**

Cela porte à 157 le nombre total d'écoles équipées au 31 décembre 2021 soit près de 50% des écoles de Charente.



## **Logiciels Métiers JVS (comptabilité, paie, élections, RH...)**

*[Cotisations annuelles optionnelles]*

### **280 commandes**

12 collectivités ont fait le choix en 2021 de l'acquisition de la suite logicielle JVS proposée par l'ATD16. 9 collectivités étaient déjà équipées mais on fait le choix de migrer vers la gamme web proposé par l'éditeur. Enfin, 14 collectivités ont fait l'acquisition d'un module complémentaire (connecteur, état civil, facturation...). 245 avaient trait à la maintenance d'un logiciel déjà acquis.



## **Certificat électronique**

*[Cotisations annuelles optionnelles]*

### **121 commandes**

L'ATD16 délivre à ses adhérents des certificats qualifiés eIDAS afin de répondre aux exigences réglementaires en la matière.

## **Nos perspectives pour 2022**



## **Une nouvelle centrale d'achat en matière d'ouvrages d'art**

*[Cotisations annuelles optionnelles]*

L'objectif est de faire appel à des prestataires aguerris afin de disposer d'une visite et d'une inspection de chaque ouvrage dans le cadre de la nouvelle option proposée par l'ATD16.



# LES PROJETS 2022

## LES PROJETS « PHARES » DE 2022

### Des ajustements organisationnels

Par ailleurs, fin 2021, l'ATD16 est composée d'une direction et de 6 services opérationnels. Vu la croissance de l'équipe et des enjeux afférents, et afin de veiller à la parfaite prise en compte des objectifs stratégiques énoncés ci-après, il sera envisagé, en 2022, la création de trois pôles thématiques à savoir :

1. Un pôle Assistance à Maitrise d'Ouvrage
2. Un pôle Numérique
3. Un pôle Juridique, Administratif et Financier

Cette proposition devra bien entendu recueillir préalablement l'avis du Comité Technique et pourrait être mise en œuvre au second semestre 2022.

### Poursuite de la démarche de déploiement d'une démarche de professionnalisation globale

Afin de veiller à maintenir la pleine et entière satisfaction des adhérents, un travail de professionnalisation managériale a été conduit fin 2020 en vue d'un déploiement dès le début de l'année 2021.

Ce travail de professionnalisation a été conduit autour des 3 objectifs stratégiques de l'ATD16 à savoir :

- La satisfaction de l'adhérent ;
- La professionnalisation des pratiques ;
- La qualité de vie au travail.

Chacun de ces trois objectifs stratégiques a été décliné en objectifs à l'échelle de chacune des 30 politiques de l'ATD16. Un grand nombre de ces objectifs ont été présentés au fil de ce rapport, au sein de la politique de référence, sous la vocable « *nos perspectives pour 2022* ».

Néanmoins, et au-delà des objectifs présentés au fil de l'eau de ce rapport, certaines tendances lourdes peuvent être esquissées :

1. S'assurer de la bonne et parfaite compréhension du besoin de l'adhérent
2. Donner de la visibilité sur la méthode et les délais d'intervention
3. Répondre à la demande en offrant la meilleure qualité possible
4. Une vérification de ces 3 axes forts via l'envoi d'évaluations annuelles auprès des membres

## Un audit de la relation avec les adhérents pour l'ensemble des politiques numériques de l'ATD16

Afin de répondre aux enjeux évoqués précédemment et, au vu des retours de certains adhérents sur les politiques numériques de l'ATD16, un audit « relation adhérents » sera mis en œuvre 2022 afin de diagnostiquer et de qualifier l'ensemble des processus de mise en contact entre les adhérents et les services numériques de l'agence (centrale de tickets GLPI, standard téléphonique...). Dans ce cadre, les équipes internes ainsi qu'un panel de 5 à 10 de nos adhérents numériques seront audités par un consultant expérimenté.

Suite à cet audit organisationnel, fonctionnel et technique, des axes d'améliorations seront définis par le prestataire. L'objectif de cette démarche est, bien entendu, de garantir la satisfaction des adhérents mais également d'assurer à l'équipe de la qualité de vie au travail. Il rentre donc pleinement dans les objectifs stratégiques de l'ATD16 définis ci-avant.

## La mise en œuvre de nouvelles missions

À la demande de ses collectivités adhérentes, l'ATD16 a souhaité enrichir son bouquet de services.

## Les Petits Déjeuners de la Sécurité Numérique en Charente, vers un nouvel accompagnement de l'ATD16 ?



### LES PETITS DÉJEUNERS DE LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE EN CHARENTE



L'administration est inscrite dans un processus de dématérialisation qui ne cesse de s'intensifier. Au fur et à mesure de notre transformation numérique l'essentiel de nos productions se digitalise. Ce mouvement est encore accentué avec le télétravail.

Les collectivités territoriales sont responsables de la sécurité des données qu'elles traitent et de leurs services numériques vis-à-vis des autorités et des citoyens. Les normes de cybersécurité et de protection des données instaurent une logique de prévention des risques. Elles impliquent une mise en conformité permanente et dynamique. Les collectivités doivent donc garantir à leurs usagers un niveau optimal de protection

Dans ce contexte, début 2022, l'ATD16 va proposer un cycle de réunions relatif à la cybersécurité. Cinq « petits déjeuners de la sécurité numérique » seront répartis géographiquement sur l'ensemble du département avec la présence de l'ANSSI (l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) ainsi qu'une délégation de la Section Opérationnelle de lutte contre les Cybermenaces de la gendarmerie nationale (SOLC).

L'objectif de ces réunions est de comprendre les enjeux et organiser, le cas échéant, une réponse mutualisée à l'échelle départementale si les collectivités adhérentes y sont favorables.

## Maintenance informatique dans les écoles



Suite aux attentes formulées par les élus, un groupe de travail portant sur la maintenance scolaire dans les écoles a vu le jour en 2019 afin de trouver une synergie entre les acteurs publics et/ou privés qui interviennent déjà en matière de maintenance informatique dans les écoles primaires de Charente. En effet, la maintenance informatique dans les écoles primaires et maternelles de Charente est assurée de longue date par l'ATELIER CANOPÉ (ex CDDP), service départemental d'une administration nationale rattachée au ministère de l'Éducation Nationale.

Suite aux réunions du groupe de travail, une expérimentation a été proposée par l'ATD16 lors de l'Assemblée Générale du 19 février 2020. L'objectif de cette expérimentation était, à travers un panel représentatif, de bien comprendre la nature des demandes et les interactions entre intervenants et de s'associer avec l'éducation nationale (DSDEN) pour la formation et les outils pédagogiques. L'objectif était bien entendu également d'appréhender la capacité de l'ATD16 à répondre aux attentes des collectivités en la matière.

Cependant, fin d'année 2021, la Directrice de CANOPÉ Charente a annoncé que cette structure n'est plus en mesure de réaliser cette mission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Dans ce contexte, et vu les évaluations tout à fait positives recueillies par l'ATD16 auprès du panel de collectivités expérimentales, il apparaît légitime de généraliser cette politique et de mutualiser des moyens en ingénierie sur toute la Charente en termes de maintenance informatique scolaire.

Cette généralisation devrait avoir lieu suite à l'approbation du Conseil d'Administration du 23 Mars prochain. Le dimensionnement de cette nouvelle politique et le recrutement des moyens humains nécessaires se feront en suivant.



## Poursuite des groupes de travail mis en place en 2021

### Démarche qualité [en vue d'une certification]



Afin de renforcer davantage cette logique d'amélioration continue, une démarche qualité sera envisagée à une fin de certification (ISO 9 001, 14 001 ou 27 001).

L'objectif est de rendre les services proposés par l'ATD16 plus performants, de répondre de façon plus optimale aux attentes des adhérents, afin de renforcer leur satisfaction, de mobiliser les équipes autour d'un projet commun et de véhiculer une image dynamique au travers d'une démarche de progrès. Il y sera aussi question de gager de la sécurité informatique des données hébergées et des processus mis en œuvre par l'agence. Un groupe de travail se réunira sur cette thématique en 2022.

### Gestion des eaux pluviales [groupe de réflexion avec Charente Eaux]



La gestion des eaux pluviales constitue un enjeu important, à la convergence de plusieurs champs d'actions des collectivités territoriales et de leurs groupements, tels que la voirie, l'assainissement... Or, force est de constater, l'absence d'acteurs d'ingénierie pouvant accompagner les collectivités charentaises dans ce domaine.

Face à ce constat, un groupe de réflexion Charente Eaux/ATD16 se tiendra début 2022 afin de définir plus précisément les problématiques en la matière, les enjeux associés et d'étudier un éventuel appui des collectivités dans ce domaine.

### Certificats d'économie d'énergie



Pour financer des opérations d'efficacité énergétique les collectivités peuvent bénéficier des primes des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Ces derniers représentent bien souvent des sources d'économie non négligeables dans le cadre des projets mis en œuvre.

À ce titre, un groupe de travail en matière de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) verra le jour en 2022 afin de renforcer l'expertise de l'ATD16 en la matière, en vue d'un conseil encore plus efficace auprès des collectivités.

## La conduite des action financées au titre du Plan de Relance



L'année 2022 marquera également l'engagement des équipes de l'ATD16 dans la réalisation des actions financées au titre du Plan de Relance à savoir :

1. Le développement de l'outil « Visio + » [Axe 1 du Plan de Relance] : l'intégration d'un boîtier de vote électronique et la diffusion des débats captés sur « Visio + » vers une plateforme vidéo souveraine
2. Le développement de Créa Data [Axe 1 du Plan de Relance] : développement de la matrice cartographique, créée et administrée par les services SIG, permettant aux collectivités de créer elles-mêmes les données dont elles ont besoin, ce dans des domaines divers et variés tels que l'adressage, la voirie communale, les espaces verts, le patrimoine foncier de la collectivité, l'activité économique...
3. La création de nouvelles capsules de sensibilisation au RGPD [Axe 3 du Plan de Relance]
4. Le recensement de la voirie communale et des ouvrages d'art communaux [Axe 2 du Plan de Relance] via la consultation d'une base de données globalisée.

Ces actions nécessiteront, bien entendu, une mobilisation des équipes techniques de l'ATD16 mais également la passation de marchés publics pour les actions externalisées à des prestataires privés.

## L'aménagement de salles de réunion au sein du Domaine de la Combe



Le Département de la Charente a installé en 2019, son Pôle d'ingénierie territoriale au service des collectivités sur le site du Domaine de La Combe à Saint-Yrieix-sur-Charente. Il faut ainsi compter sur la présence conjointe de l'ATD16, de Charente Eaux, de la maison des sports de la Charente, du CDOS. La conception du réaménagement des espaces publics a été confiée

à l'agence BUA mais n'a à l'heure actuelle pas été suivie de travaux.

Dans le même temps, la nécessité d'aménager des salles de réunion et de formation se fait sentir. En effet de nombreux élus ou associatifs fréquentent le site et des lieux propices au temps de médiation, de formation et d'information font réellement défaut. La salle municipale voisine affiche un taux d'occupation et de location très haut et donc une quasi-impossibilité de la réserver (hors Covid).

Ainsi, le projet de réhabiliter un bâtiment vacant du domaine et de le réaménager en espaces de réunions a émergé. Les aménagements projetés permettraient ainsi la création d'une salle principale modulable. D'une jauge de 35 à 40 personnes en mode « réunion », elle pourrait accueillir jusqu'à 80 personnes en mode « conférence ». Le programme prévoit également une autre salle pouvant servir de salles de réunion de 10 personnes environ ou de station d'accueil pour des télétravailleurs en recherche de tiers lieux, d'une tisanerie, de sanitaires et d'un espace de stockage adossé à la salle principale. D'un point de vue bâtimentaire, il était opportun de rénover l'ensemble de la chaîne de bâtiments « voûte » en leur donnant une image valorisante pour tous.

Le Conseil Départemental, propriétaire, souhaite déléguer sa maîtrise d'ouvrage à l'ATD16 via une convention ad hoc. Cette opération pourrait commencer en 2022.